



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 26 avril 2005 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Yves Ducharme, mesdames et messieurs les conseillers-ère André Levac, Richard Jennings, Lawrence Cannon, Marc Bureau, Louise Poirier, Pierre Phillion, Denise Laferrière, Simon Racine, Paul Morin, Joseph De Sylva, Richard Côté, Aurèle Desjardins, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Jocelyne Houle.

Sont également présents, monsieur Mark B. Laroche, ainsi que Me Suzanne Ouellet, mesdames Micheline Larouche, Nicole Dumoulin, Lucie Poulin, Marie-Hélène Rivard, Carole St-Arnaud Gaboury, messieurs David Coulombe, Jacques Dionne, Claude Doucet, Louis-Paul Guindon, Melvin Jomphe, André Langelier, David Leclerc, Roland Morin, Marc Pageau, Gilles Sabourin, Jacques Tremblay et Michel Tremblay.

Sont absents, madame et monsieur les conseiller-ère R. Alain Labonté et Thérèse Cyr.

CP20050426-P1

PLAN D'ACTION 2005 – COMITÉ DE PRÉVENTION SUR LES TAGS ET LE GRAFFITI

9 h 40 – Suite à la présentation effectuée par le directeur du Module des loisirs et de la culture, les membres du conseil ont accepté, à l'unanimité, la recommandation **CP-CL-2005-011** relative au rapport d'activités 2004 et au plan d'action 2005 du Comité de prévention sur les tags et le graffiti.

Il a été demandé :

- D'inclure aux sites proposés des endroits d'installation des murs, les écoles St-Jean de Brébeuf et du Sacré-Cœur (bandes patinoires)
- De procéder rapidement au nettoyage des tags sur les équipements municipaux
- Établir une stratégie de communication

CP20050426-P2

ÉQUIPEMENT AQUATIQUE – MASSON-ANGERS

10 h 15 – Le directeur du Module de la culture et des loisirs présente aux membres du conseil les concepts qui seront proposés aux résidents du secteur de Masson-Angers soit :

Concept A

Concept intégré destiné à la famille comprenant différents aménagements.

Concept B

Aménagement d'une piscine de 9 m x 18 m

Monsieur le conseiller Lawrence Cannon quitte son siège.

Les membres du conseil acceptent, à l'unanimité, les deux concepts proposés et mandatent la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire pour présenter les projets aux résidants du secteur de Masson-Angers au début du mois de mai 2005.

Messieurs les conseillers Paul Morin et Richard Côté prennent leur siège.

CP20050426-P3

COLLECTION D'ŒUVRES D'ART DE LA VILLE DE GATINEAU

Monsieur le conseiller Lawrence Cannon reprend son siège.

10 h 55 – Les membres du conseil ont pris connaissance des éléments de la présentation effectuée par le directeur du Module de la culture et des loisirs et ont entériné, à l'unanimité, les actions à court terme proposées relativement à la collection d'œuvres d'art de la Ville.

CP20050426-P4

GESTION DES RÉCLAMATIONS

11 h 15 – Les membres du conseil ont accepté, à l'unanimité, la recommandation proposée par le directeur du Module de la culture et des loisirs, à savoir :

CP-CL-2005-009

Accepter d'intégrer le Monument Bélanger-Thériault à la Place du vieux-marché dans le cadre de la réfection de l'avenue Buckingham, sans coût additionnel pour l'installation pour la Ville.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

CP20050426-PD1

Lettre datée du 30 mars 2005, affiches et dépliants du secrétaire du Comité sur le civisme – Inciter les citoyennes et les citoyens à répondre à l'appel de candidatures pour le prix Hommage au civisme

MICHELINE LAROUCHE

Greffière adjointe

Service du greffe



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 26 avril 2005 à 13 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Yves Ducharme, mesdames et messieurs les conseillers-ère André Levac, Richard Jennings, Marc Bureau, Louise Poirier, Pierre Phillion, Denise Laferrrière, Simon Racine, Thérèse Cyr, Paul Morin, Joseph De Sylva, Richard Côté, Aurèle Desjardins, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Jocelyne Houle.

Sont également présents, monsieur Mark B. Laroche, ainsi que Me Suzanne Ouellet, mesdames Micheline Larouche, Nicole Dumoulin, Lucie Poulin, Carole St-Arnaud Gaboury, messieurs David Coulombe, Jacques Dionne, Claude Doucet, Louis-Paul Guindon, Melvin Jomphe, André Langelier, David Leclerc, Roland Morin, Marc Pageau, Gilles Sabourin, Jacques Tremblay et Michel Tremblay.

Sont absents, messieurs les conseillers R. Alain Labonté et Lawrence Cannon.

CP20050426-P5

PROJET DE RÉGLEMENTATION SUR LES DANSES NOCURNES CONTINUES

13 h 40 – Les membres du conseil ont pris connaissance des éléments de la présentation effectuée par le directeur du Module de la protection des personnes et des biens ainsi que d'un tableau schématique concernant la réglementation d'autres municipalités sur l'exploitation des salles de danse publiques.

Par ailleurs, il est mentionné par M. Langelier que :

- Le promoteur devra obtenir un permis d'exploitation avant la tenue d'un tel événement
- Les conditions du protocole d'entente seront définies ultérieurement

De plus, ce dossier est référé à la Commission jeunesse pour recommandations.

Monsieur le conseiller Luc Montreuil quitte son siège.

Les membres du conseil acceptent, à l'unanimité, la recommandation modifiée suivante :

CP-PPB-2005-004

Autoriser la tenue de danses nocturnes continues de façon ponctuelle exclusivement dans les zones numéros 13 Cb, 153 PB et 821 Ic (palais des congrès, centre Robert-Guertin et aréna Jean-Paul Sabourin) tout en l'encadrant par les règlements d'urbanisme et d'exploitation de salles de danses publiques.

L'événement peut être exercée dans un même bâtiment au plus deux fois par année.

MICHELINE LAROUCHE
Greffière adjointe
Service du greffe